

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Étienne, le 11 mars 2022

### **Le design actif, enjeu majeur de santé publique : l'ANCT et la Cité du design veulent accompagner 100 villes d'ici 2023**

**Ce vendredi 11 mars, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et la Cité du design ont signé à Saint-Étienne une convention de partenariat visant à accompagner le développement du design actif en France. Elle s'inscrit dans le cadre du programme national Action cœur de ville. Objectif : accompagner 100 villes labellisées « Terre de Jeux 2024 » en perspective des Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024.**

Le design actif est un concept innovant qui consiste à aménager l'espace public et les bâtiments afin d'inciter à la libre et ludique activité physique ou sportive, pour tous, ainsi qu'aux mobilités actives. En « détournant » les espaces et les équipements publics pour favoriser la circulation pédestre et la libre activité physique, il permet de contribuer à la lutte contre la sédentarité, l'obésité, etc.

Dans la perspective des Jeux Olympiques de Paris 2024, l'Agence nationale de la cohésion des territoires a engagé une dynamique forte pour développer le design actif dans le cadre de son programme Action cœur de ville. Cette démarche vise à prendre en compte durablement l'enjeu de sport-santé dans la transformation de l'espace public pour faire du design actif un des axes majeurs de l'héritage olympique des Jeux de Paris 2024 au sein des territoires français.

Après avoir participé à la rédaction du **Guide pratique du design actif** à destination des collectivités territoriales, co-piloté par Paris 2024 et le programme Action Cœur de Ville, l'ANCT et la Cité du design ont souhaité aller plus loin pour mettre en œuvre le design actif.

La convention signée ce vendredi 11 mars permettra ainsi à la Cité du design, via sa filiale Cité Services, d'accompagner des territoires volontaires, labellisés Action cœur de ville et Terres de Jeux 2024, dans l'élaboration d'une stratégie de design actif. Cet accompagnement s'appuiera sur **des ateliers de co-construction**.

A ce jour, un collectif de 6 territoires pilotes bénéficie déjà par anticipation de cet accompagnement : Bourges (Cher), Châtellerauld (Vienne), Limoges (Haute-Vienne), Plaine Commune (Seine-Saint-Denis), Saint-Dizier (Haute-Marne) et Saint-Omer (Pas-de-Calais). Les candidatures de 23 autres villes ont été acceptées, l'objectif étant de 100 villes labellisées d'ici 2023.

Dans le cadre de la 12<sup>e</sup> Biennale Internationale Design Saint-Étienne, l'ANCT et Paris 2024 organisent par ailleurs conjointement avec la Cité du design la **1<sup>re</sup> Rencontre nationale du design actif, le 1<sup>er</sup> juin 2022**. Cet événement rassemblera à la Cité du design tous les territoires engagés dans le design actif ou intéressés par le sujet, ainsi que les experts et parties prenantes, pour échanger et capitaliser sur des réalisations emblématiques et les initiatives en cours.

**Cette démarche innovante et engagée auprès de l'ANCT positionne la Cité du design comme un acteur majeur du développement du design actif dans les territoires.**

**Yves Le Breton, directeur général de l'ANCT :** « Nous nous réjouissons de cette collaboration avec un acteur du design de renommée nationale et internationale. Nous allons pouvoir proposer aux territoires bénéficiaires des programmes de l'ANCT, comme Action cœur de ville qui a initié cette démarche, de penser l'urbain autrement, à travers le design actif. C'est un défi très motivant de contribuer à l'héritage durable des Jeux olympiques de Paris 2024. »

**Thierry Mandon, directeur général de la Cité du design :** « Les Jeux olympiques de Paris 2024 sont l'opportunité de faire du design actif un sujet de préoccupation national. Dans ce contexte, la mobilisation de l'ANCT est un puissant accélérateur de développement pour le design actif. La Cité du design est fière d'accompagner le déploiement en France de ce concept innovant, qui répond à la fois à des enjeux de santé publique et d'attractivité des villes. »

#### **A propos de l'ANCT**

Créée au 1er janvier 2020, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est un nouveau partenaire pour les collectivités locales qu'elle accompagne dans leurs projets de territoire. Elle anime des pactes territoriaux et des programmes nationaux comme France Services, Action cœur de ville, Petites Villes de demain, France Très Haut Débit... L'ANCT développe également une offre de services sur mesure en matière d'ingénierie de projet, avec une approche « cousue main » pour répondre au plus près de leurs besoins spécifiques et locaux.

#### **A propos du programme national Action Cœur de Ville (ACV)**

Action cœur de ville est un programme partenarial d'investissement public, qui concourt aux projets locaux de revitalisation des centres-villes dans les villes moyennes françaises. Structuré autour de 5 axes (réhabilitation restructuration de l'habitat en centre-ville ; développement économique et commercial équilibré ; accessibilité, mobilité et connexions ; mise en valeur de l'espace public et du patrimoine ; accès aux équipements et aux services publics) il est doté d'une enveloppe de 5 milliards d'euros répartie sur 5 ans. Financé par quatre partenaires, à savoir l'État, Action logement, la Caisse des dépôts ainsi que l'Agence nationale de l'habitat (Anah), Action Cœur de Ville c'est aujourd'hui 234 villes, sept ministères impliqués et plus de 4000 actions conventionnées.

#### **A propos de la Cité du design**

Implantée au cœur du quartier créatif de Saint-Étienne, seule ville française créative design Unesco, la Cité du design sensibilise tous les publics aux réalités et aux usages du design. L'établissement public de coopération culturelle (EPCC) Cité du design – École supérieure d'art et design de Saint-Étienne (Esadse) remplit trois missions complémentaires : enseigner l'art et le design, diffuser la culture du design et accompagner les entreprises et les collectivités dans leurs transformations. Il est porté par la Ville de Saint-Étienne, Saint-Étienne Métropole et soutenu par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'État (ministère de la Culture).

#### **A propos de Cité Services**

Filiale de la Cité du design créée en 2020, Cité services accompagne les entreprises et les administrations dans leurs démarches d'innovation centrées clients ou usagers. Véritable laboratoire des transformations économiques et sociales, elle aide ses clients à faire « un pas de côté » pour développer de nouvelles idées, méthodes, produits ou services.

#### **Contacts presse ANCT :**

**Marguerite de Metz**, chargée d'expérimentations, direction du programme national ACV, ANCT :

[marguerite.demetz@anct.gouv.fr](mailto:marguerite.demetz@anct.gouv.fr)

**Communication ANCT :** [relations.presse@anct.gouv.fr](mailto:relations.presse@anct.gouv.fr)

#### **Contacts presse Cité du design**

**Cité du design – Esadse :** Honorat Meas - [honorat.meas@citedudesign.com](mailto:honorat.meas@citedudesign.com) - 07 64 26 75 33

**Agence 14 Septembre :** [citedudesign@14septembre.com](mailto:citedudesign@14septembre.com)

Stéphanie Kirkorian - 06 17 98 43 27

Isabelle Crémoux-Mirgalet - 06 11 64 73 68

Camille Bancel - 06 81 03 22 49